

FORMULAIRE DE CHANGEMENT DE MANDATAIRE

Le Conseil d'Administration de l'OCCE, association de la MEUSE n'attribue qu'un mandat par coopérative scolaire et n'ouvre qu'un seul compte par coopérative scolaire. Des mandats peuvent être établis en cours d'année et des comptes peuvent être ouverts temporairement à la demande du conseil de coopérative et après délibération du Conseil d'Administration départemental.

- Si vous n'êtes plus mandataire en 2026/2027, vous avez néanmoins la responsabilité vis-à-vis de l'OCCE MEUSE d'assurer la passation du mandat avec la personne dont vous savez qu'elle accepte de devenir mandataire de la coopérative scolaire.
- **C'est le mandataire déclaré pour l'exercice 2025/2026 qui est responsable de l'établissement des bilans d'activité et financier de la coopérative scolaire sur cette période et de leur envoi à l'association départementale.**
- **Le changement de signature à la banque ne peut se faire sans l'autorisation écrite de l'OCCE MEUSE.**
- A réception de ce formulaire, l'OCCE adressera au nouveau mandataire un document permettant la reconnaissance de sa signature; il le retournera à l'OCCE avec une photocopie de sa pièce d'identité et un justificatif de domicile. Dès lors, il sera responsable du compte et du chéquier de la coopérative scolaire dont il est le mandataire.

Nom de l'école ou de l'établissement:
Adresse:
Code postal: Localité:
Tél:
Courriel de l'école:
(si différent de l'adresse académique)
Banque: N° de compte:

ANCIEN MANDATAIRE

Nouvelle affectation en cas de changement d'école :
☐ Départ à la retraite
Nom: Prénom:
Adresse personnelle:
Code postal: Localité:
Tél:
Courriel :

NOUVEAU MANDATAIRE

Nom: Prénom:
Adresse personnelle:
Code postal: Localité:
Tél:
Courriel (adresse personnelle-professionnelle :
Avez-vous déjà été mandataire? ☐ OUI ☐ NON
Avez-vous déjà reçu une formation de mandataire? ☐ OUI ☐ NON